

DEMANDE DE FINANCEMENT  
PROJETS SPECIFIQUES 2019



WWW.ANFH.FR

MIDI-PYRENEES

**ANFH Midi-Pyrénées**  
Parc du Canal  
1, rue Giotto  
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE  
Tél. : 05 61 14 78 68  
Fax : 05 61 14 78 60  
[midipyrenees@anhf.fr](mailto:midipyrenees@anhf.fr)

**OBJET**  
**Demande de financement**  
**de projets spécifiques**

A Ramonville Saint-Agne  
Le 25 avril 2019

Madame, Monsieur,

Suite à la récente notification de vos enveloppes PLAN et 4% pour l'année 2019, vous trouverez ci-joint l'imprimé concernant les demandes de prise en charge de Projets spécifiques.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du renforcement de la mutualisation de l'enveloppe régionale 4%, faisant suite à la décision des instances nationales paritaires ANFH (cf. courrier national adressé à tous les établissements, en date du 17 avril 2018).

Les demandes de prise en charge de projets spécifiques seront soumises à l'examen du Comité Territorial de l'ANFH Midi-Pyrénées, au cours de ses cinq séances annuelles.

Parmi les principaux critères de sélection, une attention particulière sera portée sur la précision de votre demande (intitulé du projet ou de l'action, rappels des objectifs, enjeux et contexte du projet, le programme prévisionnel, le devis, etc...) ainsi que sur la consommation de votre enveloppe PLAN.

Votre Conseillère en Gestion de Fonds et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Jean-Philippe DARIN  
Délégué Territorial ANFH Midi-Pyrénées